



La démarche de supervision/coaching

Définition de la Supervision (Selon l'ARS - Association Romande des Superviseurs)

- La supervision est un acte de formation de base ou continue qui vise à mieux comprendre et à améliorer son propre fonctionnement professionnel à tous les niveaux, en développant une plus grande lucidité sur l'ensemble des aspects personnels et institutionnels de son activité professionnelle
- La supervision est composée d'une série d'entretiens, répartis régulièrement sur un laps de temps déterminé, qui portent sur des situations concrètes et actuelles de la vie professionnelle vécue par le supervisé. Ces situations sont tirées du champ professionnel. La vie privée du supervisé n'est pas objet de la supervision. La confidentialité et le non-jugement sont garantis.
- La supervision est une réflexion approfondie sur ce vécu professionnel. Cette réflexion est plus qu'une analyse intellectuelle; elle est un effort de compréhension de la personne totale, intégrant les aspects cognitifs, relationnels et émotionnels. Elle n'est pas une forme de thérapie. Elle est une confrontation personnelle du supervisé à son propre rôle professionnel.
- L'objectif premier de la supervision ne consiste pas à résoudre des problèmes ni à donner des conseils. Le supervisé est accompagné dans une démarche qui vise à mieux comprendre et à améliorer son propre fonctionnement professionnel à tous les niveaux, en acquérant une plus grande lucidité sur l'ensemble des aspects, personnels et institutionnels, de son action professionnelle. Le but final de la supervision est une meilleure autonomie professionnelle.

Contenus

- Chaque participant apporte une situation précise et concrète
- **La situation doit être actuelle ou récente**
- La personne qui présente la situation doit se sentir **impliquée** dans la situation
- L'image que se font les autres acteurs de la réalité vécue permet de décortiquer la situation
- Les acteurs ne doivent pas vivre la réalité des autres... Une image subjective est nécessaire
- Le ou les superviseurs ne sont pas là pour dire ce qui est juste ou faux, pour dire qui a raison ou qui a tort. Leur rôle consiste à animer le groupe et à faire des liens.
- La supervision demande que les participants soient tous d'accord de travailler ensemble dans un esprit positif
- La supervision offre un lieu au sein duquel il est possible de s'exprimer et de réfléchir sans conséquence
- La supervision n'est pas une thérapie. C'est un processus qui vise à clarifier les mécanismes qui sous-tendent les situations présentées.



Contraintes (idéales)

- Lieu fixe et neutre
- Nombre de séances fixe (entre 12 et 20 séances)
- Rythme régulier (en général, une fois par quinzaine ou par semaine)
- **Le groupe ne fonctionne qu'au complet**
- Les situations présentées dans le groupe ne doivent pas faire l'objet de discussion hors du groupe
- Les sujets écrits doivent être envoyés aux participants du groupe avant la séance
- Chaque participant présente à tour de rôle une situation
- Un moment de résurgence est organisé au début de la séance pour permettre les remarques relatives à la séance précédente
- Une évaluation est systématiquement proposée à la fin de la séance
- Le respect de la confidentialité est essentiel au bon fonctionnement du groupe

Sujets

- Les sujets doivent être présentés sur un support, en général une feuille manuscrite ou dactylographiée.
- La forme et le contenu sont libres... pourvu que la situation soit décrite et que les attentes par rapport au groupe soient clairement formulées
- Le thème abordé doit être précis. La situation doit être spécifique. Il est important de déterminer quels sont les paramètres que l'on a sous contrôle.